Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur

d'antiquités suisses : Nouvelle série

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 39 (1937)

Heft: 2

Artikel: Marques de tâcherons sur les édifices de Fribourg (jusqu'à 1600)

Autor: Genoud, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-162049

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Marques de tâcherons sur les édifices de Fribourg-(jusqu'à 1600)

par A. Genoud, Fribourg

Depuis longtemps les marques de tâcherons ont intrigué les archéologues et leur mystère n'est pas encore éclairci. Il y a une cinquantaine d'années, le professeur Franz Ržiha a publié sur ce sujet un important travail et donné une grande collection de marques relevées sur des bâtiments autrichiens et allemands. Nous reviendrons tout à l'heure sur sa théorie de l'origine géométrique de ces marques. D'autres savants ont publié des collections de marques, 1) et je crois que si l'on complétait les relevés de ces signes pour tous les édifices qui en portent, on arriverait sans doute à les déchiffrer et à placer géographiquement le lieu d'origine des marques similaires.

C'est ce travail que j'ai essayé de faire pour les bâtiments de Fribourg. Je dois remercier tout particulièrement le savant historiographe fribourgeois M. Pierre de Zurich, qui m'a donné des indications et une bibliographie très complète. Je citerai souvent son travail sur la Maison bourgeoise du Canton ²), qui est une source inépuisable de renseignements historiques sur les constructions de Fribourg. Au point de vue de l'analyse artistique de celles-ci, les bases en ont été établies principalement par M. le professeur J. Zemp, dont la belle étude sur l'Art de Fribourg au Moyen-Age est restée classique ³).

Avant d'aborder l'étude particulière des marques de tâcherons sur les édifices de Fribourg, je vais donner quelques remarques concernant l'origine et l'historique des marques en général.

Les marques de tâcherons

La Corporation des maçons est vieille comme le monde et a certainement existé à toutes les époques historiques qui nous ont légué des monuments d'art plastique. L'art de bâtir est aussi une science qui, dès qu'elle fut sortie de la rudimentaire construction des huttes de sauvages pour s'attaquer à des édifices monumentaux de bois et de pierre, exigeait des connaissances spéciales et des ouvriers spécialisés. Les maçons du Moyen-Age qui faisaient remonter leur corporation à la construction du temple de Salomon n'exagéraient donc à peine 4).

Nous n'avons pas beaucoup de renseignements sur les constructeurs avant l'ère chrétienne. Toutefois nous savons qu'en Egypte et en Chaldée les architectes jouissaient d'un prestige considérable. C'étaient de hauts dignitaires souvent même de sang royal.

Sous l'empire romain les corporations du bâtiment étaient déjà puissamment organisées. Vitruve nous donne des indications précises sur l'art de bâtir de son temps et sur les fonctions de l'architecte. Celui-ci avait alors un rôle analogue à celui qu'il exerce maintenant. Il dirigeait et contrôlait l'ensemble des corps de métiers et était le représentant du propriétaire pendant la construction.

¹⁾ Voir bibliographie: Fr. Ržiha, ouvr. cité 7, p. 32.

²⁾ Voir bibliographie: P. de Zurich, ouvr. cité.

³⁾ Voir bibliographie: J. Zemp, ouvr. cité.

⁴⁾ Il existe encore aujourd'hui en France des compagnons qui s'appellent «les enfants de Salomon», qui auraient reçu, d'après la tradition, leurs statuts de la main même de Salomon. Ils sont partagés en «Compagnons étrangers ou Loups» (les tailleurs de pierre et maçons) et en «Compagnons de la liberté ou Gavots» (les charpentiers, menuisiers et serruriers).

Le nom de Compagnon étranger qui est affecté aux tailleurs de pierre est un souvenir des fréquents déplacements des membres de la corporation errante des maçons pendant le Moyen-Age.

Cet assujétissement à une direction unique, qui fixait le détail des ornements, des moulures, chapiteaux etc., souvent sur un modèle se répétant, enlevait au sculpteur et au tailleur de pierre son initiative personnelle et le souci de prouver la paternité de son travail en le signant.

D'autre part le travail de maçonnerie était traité par ravalement, c'est-à-dire qu'il était d'abord mis en place par pierres simplement épannelées, pour être à la fin du gros œuvre abattues et dégrossies afin de dégager les moulures, profils et sculptures, comme nous procédons nous mêmes depuis la Renaissance.

Aussi ne trouvons nous aucune marque de tâcheron sur les bâtiments soignés, tandis qu'elles ont subsisté sur les constructions grossières, laissées brutes, telles que murs d'enceinte, ponts, etc. A Pompéi et sur les murs antiques de Rome on a relevé des initiales et des marques, attribuées à leurs constructeurs, qui sont peut-être des points de repère pour les payements et qui ressemblent étrangement aux marques du Moyen-Age ⁵). M. Ržiha en conclut qu'une tradition continue liait la corporation de l'antiquité à celle du Moyen-Age, à travers la période byzantine ⁶). Cette conclusion paraît toutefois un peu téméraire.

Au Moyen-Age, pendant les époques romanes et gothiques, l'organisation du travail était toute autre. La direction unique pour tous les corps de métiers n'existe plus. Le maître d'œuvre n'a d'autorité que sur les maçons. Les charpentiers, menuisiers, serruriers etc., forment des corporations absolument autonomes et n'ont d'autre liaison que le propriétaire ou maître de la fabrique.

Le maître d'œuvre du Moyen-Age est un simple maçon ou tailleur de pierres qui, par son talent, est arrivé à se distinguer de ses camarades, mais qui reste toujours un ouvrier travaillant manuellement sur le chantier qu'il dirige. Il reste soumis aux règles et aux obligations de la corporation. Il dirige les grandes lignes de la construction, mais probablement non sans prendre l'avis de ses pairs, c'est-à-dire des autres maîtres de la loge, et laisse à ceux-ci une grande indépendance pour l'exécution des parties du bâtiment qui leurs sont attribuées. Dans toutes les constructions du Moyen-Age nous voyons clairement apparaître, surtout dans la sculpture, mais aussi dans des portions importantes des édifices, la personnalité et l'imagination du maître qui en a été chargé et auquel le maître d'œuvre a seulement demandé de se conformer aux grandes lignes de sa conception.

Enfin, particularité importante, sans laquelle il est impossible de comprendre les constructions du Moyen-Age, la pierre n'était pas traitée par ravalement sur le bâtiment, après l'achèvement du gros œuvre, mais était complètement terminée sur le chantier avant la pose.

Les raisons de cette méthode de travail résidaient surtout dans l'économie. On évitait ainsi de coûteux échaffaudages, qui auraient du reste, avec la grande élévation des églises et clochers gothiques, présenté de sérieuses difficultés. De plus la pierre taillée était plus légère et plus facile à manier et à placer que les blocs simplement équarris. Ces immenses cathédrales, dont l'achèvement dépassait souvent les forces et les moyens financiers des villes, étaient tout de même terminées, au point où on les laissait, pour la partie construite.

Une foule de particularités des constructions du Moyen-Age s'expliquent par ce procédé. La taille sur le chantier et non sur l'édifice a introduit dans l'architecture cette unité de l'échelle qui est une des caractéristiques du romand et du gothique. Les statues n'excèdent guère la taille humaine et sont presque toujours prises dans une seule pierre. Elles sont aussi détaillées et aussi soigneusement exécutées au sommet

⁵⁾ Voir *Ržiha*, ouvr. cité, pl. 66 et 67, où l'on trouvera des marques relevées sur les murs d'enceinte de Rome, sur le Palatin, le Capitol, le palais de Dioclétien à Spalato, à Pompéi et même à Samotrace.

⁶⁾ Voir Ržiha, ouvr. cité, pl. 65.

de l'édifice ou à un endroit caché, que lorsqu'elles sont placées à portée immédiate de l'observateur. Les corniches et moulures sont toujours prises dans une assise, et ne sont pas proportionnées à la hauteur du pied droit qu'elles couronnent. La pierre est fouillée profondèment, pour accentuer les ombres, mais aussi pour l'alléger ex en faciliter la pose.

Comme la pierre n'est plus touchée après sa mise en place, elle gardera toutes les traces de l'outil, la marque du tâcheron qui l'a taillée, les trous destinés aux bras de la louve qui les a hissé, etc. L'appareil est petit et les assises sont généralement limitées à un pied de hauteur.

Par ailleurs ce procédé de travail a développé la science du tracé et de la stéréotomie à une perfection inégalée par aucune autre architecture. Il a formé des tailleurs de pierres qui exécutaient en se jouant les pénétrations et les intersections les plus compliquées.

Le tracé général du bâtiment se faisait quelquefois sur parchemin, pour établir les grandes lignes et les proportions de l'édifice 7), mais ce tracé n'avait aucun rapport avec nos actuels plans d'exécution, qui sont à une échelle rigoureuse et minutieusement dessinés et côtés. Le véritable tracé se faisait sur le terrain ou dans la chambre de trait à la loge du chantier, cette dernière aussi nommée maison de l'œuvre ou fabrique, et qui servait par ailleurs à l'habitation des maçons. Là, dans cette chambre de trait, ce faisaient les épures, grandeur d'exécution, sur du plâtre et surtout sur des planches rabotées, procédé qui est encore en usage de nos jours chez les menuisiers.

Cette méthode d'implantation directe sur le terrain, qui nous paraît presque inconcevable en regard de la complexité des immenses cathédrales du Moyen-Age, n'était réalisable que par l'application de formules géométriques, qui faisaient partie de l'initiation secrète du métier, et dont l'application fixait les proportions de hauteur par rapport à la largeur. Les dimensions des nefs, des piliers, la hauteur des voûtes principales et des collatéraux, l'emplacement des coupures, des chapiteaux, du triforium, etc., toutes ces mesures étaient données par des procédés géométriques, principalement basés sur les rapports dérivés du carré et du triangle équilatéral, et qui formaient une armature invisible de la construction et un guide très sûr des proportions.

Après le tracé de l'ensemble d'un élément de la construction, portail, voûte, pilier, etc., on divisait le travail par assises et le distribuait entre les maitres disponibles. Il existe encore à Vienne un plan gothique d'une voute oû le maître d'œuvre avait fixé la distribution du travail aux tailleurs de pierre en inscrivant sur les pierres correspondantes leur marque respective ⁸). Le tailleur de pierre après avoir complètement terminé son bloc, et après l'avoir fait vérifier par le maître d'œuvre, y gravait sa marque au ciseau. Celle-ci constituait donc pour ainsi dire le «bon à placer». Elle

⁷⁾ Voir *Hamann et Weigert*, Das Strassburger Münster, Berlin 1935, p. 27 et 29 des reproductions de plans gothiques, conservés à Strasbourg.

Enlart, Archéologie française, ouvr. cité I, p. 70 rem. 4. Liste des plans gothiques existants. L. M. Lusser, ouvr. cité, donne pl. VII les reproductions de deux plans de clochers a) et b) des archives de Fribourg. De ces derniers, seul le plan a) présente quelques vagues analogies avec la tour de St-Nicolas. Les proportions des deux premières coupures correspondent à peu près. Par contre, un pignon aigu surmonte le portail à la place de la rosace, et les 3e et 4e étages sont différents. L'arrangement des clochetons sur les contreforts au passage à l'octogone est semblable à celui adopté par Georges du Jordil et les clochetons de couronnement au sommet rappellent également ceux de la tour exécutée. Un fait intéressant est la flèche pleine qui termine la tour et pourrait être un indice que celle-ci avait été envisagée pour St-Nicolas. Par ailleurs, le tracé de ces deux façades est très négligé et la superposition des contreforts du 4e étage est une impossibilité constructive. Le plan b) est complètement étranger à St-Nicolas.

⁸⁾ Voir Ržiha, ouvr. cité VII, p. 109, fig. 6.

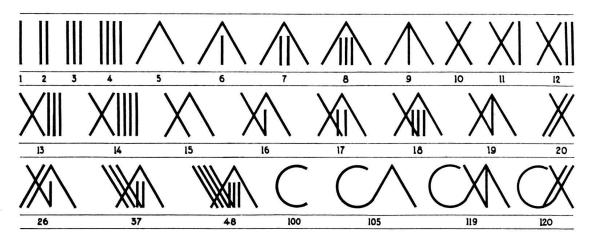


Fig. 1. Numération en chiffres romains

servait à faciliter le contrôle du travail et des payements. L'usage de ces marques paraît avoir été réservé aux tailleurs de pierre et sculpteurs, appartenant aux organisations corporatives et surtout à la franc-maçonnerie. Les carriers, les manœuvres et même les ouvriers maçons, qui taillaient les simples blocs d'appareillage, qui les transportaient et les plaçaient, ne possédaient pas de marque. Ils se bornaient à numéroter les assises pour en faciliter la pose. Ainsi les remparts de Fribourg ne portent généralement pas de marques sur les parties droites et faciles mais leurs pierres sont toutes numérotées en chiffres romains 9). Cela est même le cas pour les tours, quand elles étaient assez simples pour ne pas nécessiter l'intervention d'un maître maçon. Quand une construction de ce genre porte une marque soignée sur une simple assise, comme c'est le cas pour la Tour Rouge à Fribourg, qui a sur ses quatre faces la marque n° 2b, (voir ci-après fig. 3) cette marque est la signature du maître d'œuvre.

Les marques de tâcherons apparaissent d'une façon isolée dès les premières constructions romanes. A ce moment là, nous trouvons parfois la signature complète du maître d'œuvre, comme par exemple dans plusieures églises de Vaucluse, à Beaumont, à Vaison et à la crypte d'Apt le nom d'un certain Ugo, à Pernes un nommé Salard et plus près de nous à l'église de Neuchâtel la signature du maître d'œuvre Guido. Mais déjà on trouve à côté des noms complets de simples initiales et des signes purements géométriques.

L'usage des marques se généralise vers le milieu du XIIe siècle. Le narthex de l'église abbatiale de St-Denis près de Paris, sur les piliers duquel j'ai relevé une quantité de marques, presque sur chaque assise, est à ma connaissance le premier exemple de leur application régulière.

Cette abondance de marques indique l'apparition d'une corporation organisée et laïque. C'est vers cette époque que la confrérie ou conjuration des maçons se sépare peu à peu des écoles monacales, mais c'est surtout au XIIIe siècle qu'elle prit son essort, parallèlement à la grande poussée des villes et la formation des communes. Comme celles-ci, elle se dégage progressivement de la tutelle seigneuriale, elle acquiert, moyennant redevances, privilèges et libertés et le droit de se grouper en associations légales, capable de défendre ses intérêts professionnels. L'intense activité architecturale de cette période, la construction d'innombrables cathédrales, églises et châ-

⁹) Il est intéressant de remarquer que ce mode de numérotation et la disposition des chiffres est la même que celle des charpentiers. Voir à ce sujet: *Eyerre*, L'appareil et la pratique de la charpenterie, ou charpente civile en bois. Paris 1854.

teaux, a donné à la corporation des maçons une grande importance et lui a procuré de nombreux privilèges et franchises. De là le nom de francs-maçons.

Les métiers de la construction ont ceci de particulier, que ce sont les ouvriers qui doivent se transporter où le travail les appelle, tandis que dans les autres professions, les ouvriers sont sédentaires et leurs produits transportés. La corporation des maçons était donc une corporation errante. Tandis que les autres associations professionnelles avaient des maisons communes, les maçons habitaient une loge, construction provisoire faisant partie du chantier. En cas de guerre ils ne s'enrôlaient qu'occasionnellement et sous les bannières d'autres corporations.

Les incessants déplacements des maçons et tailleurs de pierre ont favorisé le compagnonage et la solidarité. Le compagnon arrivant sur un chantier, après avoir justifié de sa qualité et de son initiation aux secrets du métier, indiqué les travaux auxquels il avait collaboré, était reçu avec la plus large hospitalité. Ce n'était plus un étranger, il était chez lui, on le logeait et on lui procurait du travail.

Les marques des tailleurs de pierre ont suivi le développement de la corporation. Pendant la première période gothique où les liens sont encore assez lâches, elles ont un caractère plus négligé, mais aussi plus personnel. Le maître d'œuvre est encore parfois mentionné en toutes lettres sur l'édifice où il figure même en sculpture, en peinture ou sur un vitrail. Les marques sont souvent composées d'initiales, quelques fois d'un petit dessin représentant peut être une pièce de l'armoirie du titulaire. En même temps nous trouvons de plus en plus nombreuses des formes composées d'éléments purement géométriques. Ces dernières expriment, à mon avis, graphiquement l'appartenance à certaines loges.

Dans le courant du XIIIe et surtout au XIVe siècle, la franc-maçonnerie devient un lien international et une organisation puissante. Toutes les loges des chantiers secondaires dépendent de loges principales qui correspondaient à des constructions particulièrement importantes. ¹⁰). Aussi l'emploi des marques se généralise-t-il paral-lèlement. Elles sont alors plus petites et ne mesurent parfois que 1—3 cm. Par contre elles sont généralement exécutées très soigneusement au ciseau, biseautées avec les coins marqués. Si l'on rencontre encore quelques marques à caractère individuel, ce sont de rares excéptions car presque toutes ont maintenant une composition purement géométrique. Elles sont une écriture hérmétique, que ne peuvent déchiffrer que les initiés, membres de la franc-maçonnerie.

Au XVe siècle, tout en gardant les mêmes caractéristiques, elles deviennent de nouveau plus grandes. Dans leur dessin, les marques reflètent aussi l'évolution de l'architecture. Elles sont simples et souvent cintrées pendant la période romane, généralement symétriques, et composées de lignes droites pendant la première période gothique, dissymétriques et compliquées, avec abondance de crochets droits et obliques aux XVe et XVIe siècles.

Au temps des moines l'individu disparaissait au profit de la communauté réligieuse. Le même phénomène s'est produit du XIVe au XVIe siècle avec le développement de la corporation, au profit de celle-ci.

Nous n'avons plus guère de signatures personnelles de maîtres d'œuvre sur les constructions mêmes. Le maître ne signait plus que de son signe professionnel, maçonnique et incompréhensible au profane. Il est souvent très difficile de distinguer la marque du maitre d'œuvre de celle de ses collègues, maîtres-maçons comme lui.

Pourtant il existe des marques plus grandes et plus soignées, ¹¹) d'autres qui sont placées sur une substructeur représentant peut-être le schéma d'un bâtiment ¹²),

¹⁰⁾ Voir F. Jenner, ouvr. cité, p. 251 et s., le règlement des loges dépendant de Strasbourg de 1459.

¹¹⁾ Voir les marques nº 2, 121, 185.

¹²⁾ Voir les marques nos 22 et 263.

d'autres enfin qui sont accompagnées d'une équerre ou d'un compas ¹³), (emblèmes de l'architecte, ou tout au moins du traceur de plans) que nous pouvons considérer comme des marques de maîtres dirigeants. Quelques marques sont accompagnées de un, deux ou trois points, disposés de façon symétrique, qui ont probablement une signification honorifique ¹⁴). Enfin et surtout à la fin de l'époque gothique, le maître de l'œuvre mettait généralement sa marque dans un écusson ¹⁵). Comme ces marques n'ont plus aucun rapport avec le nom du titulaire, nous sommes presque toujours obligé, pour les connaître, à d'avoir recours à des documents contemporains, résultant de ses tractations avec les maîtres de fabrique, contrats d'apprentissage, etc.

Il ressort de là que cette identification est souvent très difficile et n'est dans bien des cas qu'une probabilité.

Les marques sont placées tantôt d'une façon régulière dans l'axe de la pierre, tantôt d'une façon fantaisiste dans un angle ou sur le bord de celle-ci. S'il s'agit d'une moulure, la marque se trouve généralement sur une partie plate, quelque fois très petite, mais exceptionnellement aussi sur une partie cintrée.

Elles sont placées indifférement debout, penchées ou renversées, ce qui prouve encore qu'elles ont été tracées avant la pose, par terre, alors que pour les besoins de la taille le bloc pouvait se trouver sur n'importe quel quartier.

Une remarque très importante qui a été faite pendant la réfection actuelle de la tour de St-Nicolas, que dirige avec compétence M. Lateltin, architecte cantonal, c'est que des marques ont été trouvées même à l'intérieur des assises et des joints, donc invisibles après la pose de la pierre. Je suppose que cette coutume existait dans certaines loges, et c'est peut-être la raison pour l'absence des marques visibles dans certaines contrées et à certaines époques 16). Dans la règle aux XIVe et XVe siècles et dans notre contrée, chaque pierre travaillée porte une marque visible. Là où elle n'existe pas, la pierre a été changée ou ravalée après coup. Dans le cas de notre mollasse spécialement, les parties extérieures exposées se trouvent à tel point rongées par la pluie qu'il est parfois difficile de retrouver un profil entier et que toutes traces de marques ont disparu. Enfin en admettant que les marques étaient surtout utilisées comme contrôle pour les payements, elles n'étaient nécessaires que lorsqu'un grand nombre de maçons ou tailleurs de pierre travaillaient ensemble. Si un ouvrage était entièrement fait par un seul il n'avait pas de raison de signer chaque pierre. Il ne signait qu'une fois par exemple à la clef d'une porte pour la porte entière ou il ne signait pas du tout, s'estimant suffisamment connu.

En examinant attentivement les marques quant à leur composition nous remarquons qu'elles sont formées (surtout au début comme nous l'avons vu plus haut) par des lettres ou par des assemblages de certaines formes géométriques simples, comme la croix, la flèche, des intersections et des crochets.

Les lettres sont parfois combinées avec ses éléments géométriques ¹⁷), d'autre fois elles sont combinées entre elles et forment des monogrammes ¹⁸). Il est quelquéfois difficile de distinguer entre une lettre et une marque géométrique. Il est probable que pendant la première période gothique des XIIe et XIIIe siècles, période de forte individualité dans l'architecture, les lettres indiquaient les initiales de l'artiste tandis que pendant les XIVe et XVe siècles celles-ci étaient plutôt relatives à des loges ¹⁹).

¹³⁾ Voir les marques nos 23b et 193.

¹⁴) Voir les marques n⁰⁸ 22, 57, 126, 234.

¹⁵) Voir les marques nos 212, 187, 243a, 243b, 258.

¹⁶⁾ Ainsi je n'ai trouvé aucune marque sur les édifices des XVe et XVIe siècles à Paris, alors qu'en Suisse et en Allemagne, c'est précisément le moment de leur plus grande fréquence.

¹⁷) Voir les marques nº8 69, 104, 150, 185, 243a.

¹⁸) Voir les marques n°s 3, 101, 95, 117, 245.

¹⁹⁾ On peut s'en rendre compte par les marques de Aeterli (185) et Felder (212), qui sont identifiées. Si dans la première l'initiale A correspond à l'initiale de son nom, il subsiste aussi

Les marques purement géométriques sont assemblées selon la théorie de M. le professeur Ržiha, en tout cas souvent si non toujours, sur un canevas de lignes et figures issues du carré, du triangle ou de la circonférence combinée avec l'un ou l'autre. («Dreipass» et «Vierpass».) Ces quatre systèmes correspondraient aux quatre loges principales de la franc-maçonnerie allemande, soit Strasbourg, Cologne, Vienne et Berne.

S'il est certain que les tracés géométriques issus du carré et du triangle ont joué un grand rôle dans l'architecture gothique et s'il est probable que ces tracés aient servi également pour la composition des marques de tâcherons, c'est aller trop loin, à mon avis, de se servir de ces lignes derivées pour faire une classification des marques. En effet la différence entre les deux figures fondamentales et entre leurs dérivées, réside surtout dans les angles. Or, exception faite pour une certaine catégorie de marques qui sont tracées avec un soin extrême, la plupart ne sont pas assez exactes pour laisser discerner avec certitude l'inclinaison d'une ligne par rapport à une autre. Souvent même des marques, dont l'emplacement et le voisinage font conclure avec une quasi certitude au même maçon, présentent des lignes qui sont tantôt d'équerre et tantôt inclinées ²⁰). Jusqu'au milieu du XIIIe siècle environ partout et même plus tard dans certaines loges, les marques étaient si négligées et visiblement si rapidement tracées, qu'il ne peut être question d'en vérifier les angles.

D'ailleurs, si les quatre chefs lieux allemands absorbent les quatre systèmes de combinaisons géométriques en usage au Moyen-Age, que reste-t-il aux loges des autres pays?

Cette théorie n'explique du reste que le tracé, mais pas la composition des marques et le choix de ses éléments. Or, de toute évidence, les marques représentent *une écriture* et leur composition a une signification précise. Comme elles étaient des signes corporatifs de reconnaissance entre les différentes loges pour les déplacements de leurs membres, leur composition devait indiquer à quelles loges appartenait le titulaire, quelle avait été sa formation, où il avait travaillé.

Ce sont ces renseignements professionnels que le maçon ou tailleur de pierre étranger apportait au chantier quand il traçait sa marque pour se faire connaître et demander assistance et camaraderie.

En étudiant de près les marques de tâcherons on voit clairement que ce sont des dessins composés de certains signes, qui reviennent souvent dans différentes marques, que certaines terminaisons se répètent, etc.²¹). On peut donc les décomposer en éléments simples, que j'estime être les emblèmes des loges. La fig. 2 donne des exemples de ces clefs. Les premières sont les lettres initiales que j'ai relevé sur les marques qui me sont connues. Elles apparaissent surtout à l'époque romane et au début de l'époque gothique, tantôt isolées, tantôt assemblées entre elles en monogrammes ou combinées avec des éléments ou clefs géométriques. Dans les clefs purement géométriques on distingue en A les grands signes linéaires à angles droits, en B les grands signes linéaires obliques et en C les grands signes courbes. Ces clefs sont prédominantes pendant les premières époques gothiques jusqu'au début du XVe siècle. Les signes courbes sont surtout fréquents à l'époque romane.

Sous D et E j'ai rassemblé les principaux crochets droits et courbes. Ils apparaissent dans la dernière période gothique.

Enfin, je donne encore deux exemples de marques dérivées du carré et deux autres dérivées du triangle selon le système du professeur Ržiha, en ajoutant leur

la possibilité que cette marque représente un chantier, comme c'est sûrement le cas pour la marque de Felder, qui ne correspond pas à ses initiales.

²⁰) Voir les explications données plus loin des différents groupes, en particulier du 3^e groupe.

²¹) On peut s'en rendre compte en examinant par exemple les marques n⁰⁸ 23, 27, 85, 109, 130, 144, 145, 146, 180, 208, 230, 232. Elles ont toutes un élément fondamental commun, la croix n⁰ 3 des clefs. Cette croix indique donc certainement une parenté professionnelle des titulaires. J'estime que c'est l'emblème d'une loge où ils ont travaillé.

décomposition en clefs principales et secondaires selon l'explication donnée plus haut.

Il est probable que ma liste ne soit pas complète, que certaines clefs par contre n'existent pas ou se décomposent encore en formes plus simples ²²). Il est possible aussi que, vers la fin, les loges s'étant multipliées, elles aient choisi comme clef des emblèmes plus complèxes ²³).

Car je crois que chacune de ces clefs était la marque ou l'écusson d'une loge, et que la marque du tailleur de pierre par la combinaison de différentes clefs de loges indiquait les chantiers où il avait travaillé.

A la fin de son apprentissage, le nouveau compagnon était reçu dans la communauté et nous savons qu'il recevait à ce moment une marque personnelle. Celle-ci était assemblée par les clefs des chantiers où il avait passé en suivant son maître. Il n'est donc pas étonnant que le ou les fils d'un maître eussent le même signe ou un signe analogue à celui-ci ²⁴). Il est propable qu'au moment où le compagnon obtenait à son tour la maîtrise, il ajoutait encore à la marque qu'il portait jusqu'alors la clef du chantier où il avait reçu le titre de maître.

Ainsi il nous serait possible, si nous réussissions à identifier des loges correspondantes aux clefs, de connaître à notre tour la formation des maçons qui ont laissé leurs marques sur les différents monuments, et à poursuivre les influences et les échanges qui d'un chantier à l'autre ont propagé les transformations du style gothique. Malgré les grandes difficultés de ces recherches provenant des déplacements fréquents des compagnons et des maîtres, il sera peut-être possible par un travail patient et après avoir complété les collections de marques pour un grand nombre de constructions, de trouver les centres ou certaines clefs apparaissent plus nombreuses. Cela permettrait au moins de les placer géographiquement dans certaines régions déterminées ²⁵). Il sera aussi possible, en compulsant les archives des endroits ou les mêmes marques apparaissent, de trouver les noms de leurs titulaires.

Il nous reste encore à faire quelques observations quant à la forme et à l'assemblage des marques de tâcherons. Nous avons déjà dit que les marques anciennes étaient plus simples et plus personnelles. Elles sont souvent formées d'un élément unique ²⁶), les lettres initiales sont fréquentes ²⁷), elles montrent parfois un dessin d'outil ²⁸) et même d'animal ou de végétal ²⁹). Lorsqu'elles sont composées elles présentent quelques fois des dispositions symétriques par rapport à un centre ³⁰). Ces caractères subsistent jusqu'au début du XV^e siècle, mais en se raréfiant. A ce moment encore, nous trouvons des marques qui se terminent à chaque extrémité par un même crochet ³¹), cette parti-

²²⁾ La marque nº 21, que je donne comme exemple de décomposition (voir fig. 1), pourrait aussi se décomposer de façon suivante: Clef principale nº 3, avec la clef nº 4 à chaque extrémité.

²³) La marque nº 188, par exemple (vers 1500), pourrait se décomposer en éléments plus simples, mais elle peut aussi être tout entière l'emblème d'une loge plus tardive. Les nouvelles loges ont probablement choisi comme emblème une clef dérivée de la loge principale plus ancienne, qui a fourni la première équipe de constructeurs.

²⁴) Hans Felder, père et fils, ont la même marque. Voir aussi F. Ržiha, ouvr. cité VIII, pl. 69, les marques des Ensingen, Böblinger et Roritzer et de leurs descendants.

²⁵) On verra par la suite que les marques du cinquième groupe par exemple ont un air de parenté très marqué. Comme il s'agit d'une équipe de maçons qui est certainement venue à Fribourg avec Jordil, il est très probable qu'ils appartenaient à une loge de Genève ou des environs.

²⁶) Ainsi le nº 36, 3e groupe, est formé uniquement de la clef nº 1, appelée aussi «Franc», le nº 19 de la clef 16 («Contremarque»), le nº 31 de la clef 14 ou 51 («Langue de vipère»), le nº 100 de la clef 3 («Croix»).

²⁷) Voir les n^{os} 2, 3, 4, 8 du 1^{er}, 9 et 13 du 2^e groupe, etc.

²⁸) Voir les marques du 8^e groupe.

²⁹) Plusieures marques du XII^e siècle de la cathédrale de Genève et de la Collégiale de Neuchâtel présentent cette particularité.

³⁰) Voir les n⁰⁸ 6, 12, 21, 40, 57, 61, 100, 151, 161, 168, 171, 188.

³¹⁾ Voir les marques nos 12, 21, 98, 111.

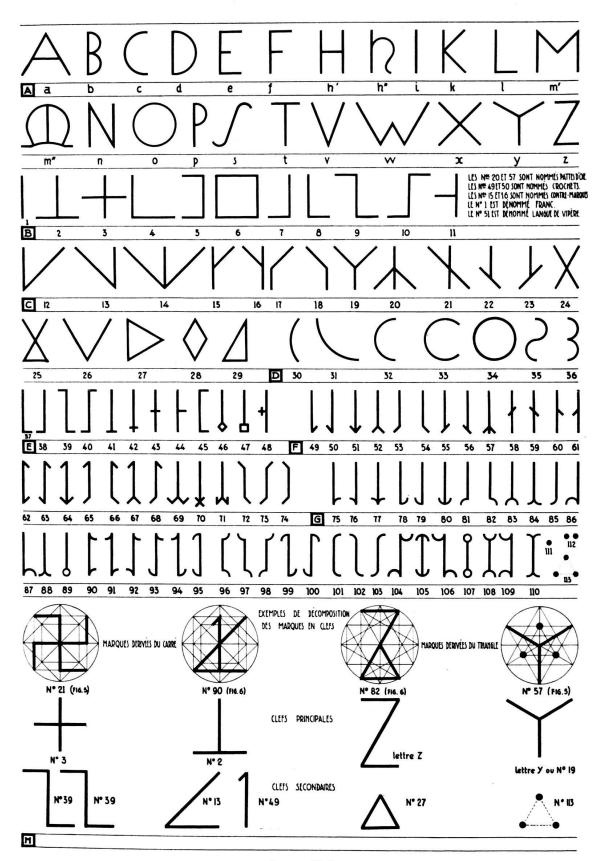


Fig. 2. Clefs

cularité indique à mon avis une distinction accordée à un maçon ou tailleur de pierre pour un travail particulièrement bien fait ou pour une longue présence sur le chantier correspondant. Cela pourrait indiquer aussi un grade ou une dignité obtenue sur ce chantier.

A part les marques symétriques par rapport à un centre il existe encore des marques symétriques à un axe. Celles-ci sont prédominantes jusqu'au début du XV^e siècle ³²), elles subsistent encore dans le courant de celui-ci ³³) pour devenir assez rares vers la fin de l'époque gothiques où les arrangements carrément dissymétriques prédominent franchement ³⁴).

A cette dernière période enfin apparaissent en grande fréquence les crochets isolés, placés en travers de la marque ³⁵), qui sont extrêmement rares auparavant ³⁶).

Si nous admettons que les assemblages de clefs formant la marque indiquaient la formation de son titulaire, il pouvait se faire que plusieurs maçons aient suivi les mêmes chantiers et aient par conséquent les mêmes clefs. Dans ce cas ils se distinguaient, s'ils étaient contemporains, en les assemblant d'une façon différente ³⁷). La confusion n'était pas à craindre, puisqu'ils se connaissaient forcément, étaient camarades et connaissaient également leurs signes respectifs. Par contre deux maçons ou tailleurs de pierre d'époque différentes ayant eu la même formation, peuvent avoir adopté la même marque ³⁸).

Certaines marques d'une même époque placées sur le même bâtiment sont exactement similaires mais renversées. Il se peut qu'il s'agisse alors de deux maçons de formation identique et le changement a pour but de les différencier, ou peut-être s'agit-il du même maçon et ce renversement ne changeait-il pas le caractère de la marque ³⁹).

Les maçons accolaient quelques fois leur marque à leur signature ou s'en servaient pour signer des documents. Elle était le signe particulier de son propriétaire, aussi a-t-elle souvent été introduite dans les armoiries de ses descendants même s'ils n'étaient plus maçons ⁴⁰).

(à suivre)

³²) Du 1^{er} au 5^e groupe, cet arrangement est très fréquent. Voir les n^{os} 5, 6, 7, 12, 14, 25, 30, 31, 33, 39, 43, 54, 57, 65, 66, 67, 68, 69, 73, 83, 87, 88, 89, 92, 100, 105, 111, 121, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 132, 134, 137, 143, 149, 150, 151, 153, 154, 156, 158, 159, 160, 162, 164, 168, 171, 172, 174, 177.

³³⁾ Dans les VIe et VIIe groupes nous n'avons plus que les nos 188, 206, 207, 219, 225, 241, 243 et 244.

Ce qui a encore accentué le changement assez brusque de la prédominance marquée des signes dissymétriques à partir du VIe groupe, c'est l'arrivée de maçons d'origine allemande ou alémanique à Fribourg, avec son entrée dans la Confédération.

³⁴) Presque toutes les marques du VIe groupe.

³⁵⁾ Voir les marques du VIe groupe.

³⁶) Cette particularité n'apparaît sur nos marques avant le V^e groupe que sur les trois marques n⁰⁸ 62, 96 et 113. Elle apparaît plus fréquente dans le V^e groupe, n⁰⁸ 163, 165, 166, 167, 173, 181, 182, pour prédominer franchement à partir du VI^e groupe.

³⁷) Les n⁰⁸ 49 et 52, 82 et 84 pourraient par exemple être dans ce cas.

³⁸) Par exemple les n⁰⁸ 14 et 225, ou 25 et 241.

³⁹) Voir les marques de la remarque 37.

⁴⁰) Dans l'armorial du Canton de Fribourg que publie M. H. de Vevey-l'Hardy dans les «Archives de la Sté. d'Histoire du Canton de Fribourg», depuis 1935, j'ai relevé le nº 68 dans les armes de la famille Ardieu, le nº 100 dans celles de la famille Müller et le nº 156 dans celles de la famille Savoy. Une quantité d'autres armoiries contiennent d'anciennes marques de tâcherons.